

Bordereau attestant l'exactitude des informations - PONTOISE - 7802 - Documents comptables
(B-S) - Dépôt le 24/06/2025 - 11736 - 2022 B 04031 - 914 901 475 - 4G VEXIN

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01012024	et clos le	31122024	Régime simplifié d'imposition	x
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:		Adresse du siège social:	
4G VEXIN		13 B RUE DES VOLTIGEURS	
SIRET	9 1 4 9 0 1 4 7 5 0 0 0 1 4	95520 OSNY	
Adresse du principal établissement:		Ancienne adresse en cas de changement:	

REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° identification de la société mère:

SIRET

B ACTIVITE

Activités exercées	Si vous avez changé d'activité, cochez la case
--------------------	--

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)

Bénéfice imposable au taux normal		Déficit	5 319
1 Résultat fiscal			
Bénéfice imposable à 15%	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %		
2 Plus-values		PV à long terme imposables à 15%	
Autres PV imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%	PV exonérées (art. 238 quinquies)
3 Abattements sur le bénéfice et exonérations			
Entreprises nouvelles, art. 44 sexies	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A	Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies	
Reprise d'entreprise en difficulté art. 44 septies	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	Zone de revitalisation rurale, art. 44 quinquies	
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies	Zones franches urbaines - Territoire entrepreneur, art. 44 octies A	Bassins d'emploi à redynamiser, art. 44 duodécies	
Société d'investissement immobilier cotée	Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies	Autres dispositifs	
Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %	
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W			

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt

2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%

F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITE (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33%

H COMPTABILITE INFORMATISEE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?	OUI	x	NON	Si oui, indication du logiciel utilisé	CEGID
---	-----	---	-----	--	-------

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:		Nom et adresse du conseil:	
EXCELLES AUDIT & EXPERTISE 13 RUE PAUL BERT 75011 PARIS Tél: 09 72 82 34 09		Tél:	
OGA/OMGA	Visueur conventionné	(Cocher la case correspondante)	
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:		Identité du déclarant:	
Date:		Lieu OSNY	
Qualité et nom du signataire:		Président	
Signature		GUESDON PASCAL	
N° d'agrément du CGA/OMGA/visueur conventionné			
Examen de conformité fiscale (ECF)			

N° 2065 bis
2024

ANNEXE À LA DECLARATION N° 2065

Montant global brut des distributions (1)		payées par la société elle-même		a	payées par un établissement chargé du service des titres		b	
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)							c	
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées							d	
Montant des distributions							e	
autres que celles visées en (a),							f	
(b), (c) et (d) ci-dessus (3)							g	
							h	
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)							i	
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI							j	
Montant des revenus répartis (5)							Total (a à h)	

[illegible]

NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

REMUNERATIONS	
1	2
3	4
5	6
7	8
9	10
11	12
13	14
15	16
17	18
19	20
21	22
23	24
25	26
27	28
29	30
31	32
33	34
35	36
37	38
39	40
41	42
43	44
45	46
47	48
49	50
51	52
53	54
55	56
57	58
59	60
61	62
63	64
65	66
67	68
69	70
71	72
73	74
75	76
77	78
79	80
81	82
83	84
85	86
87	88
89	90
91	92
93	94
95	96
97	98
99	100

Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux bandonnés (-)

Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)	
---	--

Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)	
--	--

19 %

MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
---	--	--	--

MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice			
---	--	--	--

MVLT réalisée au cours de l'exercice			
--------------------------------------	--	--	--

MVLT restant à reporter			
-------------------------	--	--	--

Montant cumulé des dons et versements mentionnés à l'article 1709 du R.S.B.		
---	--	--

Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice	
--	--

Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice		
--	--	--

Désignation de l'entreprise 4G VEXIN

Néant ☐ *

Adresse de l'entreprise 13 B RUE DES VOLTIGEURS

95520 OSNY

Numéro SIRET * 9 1 4 9 0 1 4 7 5 0 0 0 1 4

Durée de l'exercice en nombre de mois * 1 2

Durée de l'exercice précédent * 1 9

Numero SIRET		9	1	4	9	0	1	4	7	5	0	0	1	1							
														Exercice N clos le				Exercice N-1 clos le			
														3 1 1 2 2 0 2 4				3 1 1 2 2 0 2 3			
ACTIF				Brut				Amortissements - Provisions				Net				Net					
				1				2				3				4					
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *		010				012													
		Autres *		014				016													
	Immobilisations corporelles *			028		2 268		030				2 268									
	Immobilisations financières * (1)			040		4 015		042				4 015				4 015					
	Total I (5)			044		6 283		048				6 283				4 015					
STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *			050				052													
	Marchandises *			060				062													
	Avances et acomptes versés sur commandes			064				066													
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *		068				070													
		Autres * (3)		072		7 550		074				7 550									
	Valeurs mobilières de placement			080				082													
	Disponibilités			084		8 758		086				8 758				23 945					
	Charges constatées d'avance *			092				094													
	Total II			096		16 308		098				16 308				23 945					
	Total général (I+II)			110		22 591		112				22 591				27 960					
PASSIF												Exercice N NET 1				Exercice N-1 NET 2					
Capital social ou individuel *												120		10 000		10 000					
Ecarts de réévaluation												124									
Réserve légale												126									
Réserves réglementées *												130									
Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)												131				132					
Report à nouveau												134		(1 484)							
Résultat de l'exercice												136		(5 319)				(1 484)			
Subventions d'investissement												137									
Provisions réglementées												140									
Total I												142		3 197				8 516			
Total II												154									
Provisions pour risques et charges												156									
Emprunts et dettes assimilées												164									
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours												166		850				900			
Fournisseurs et comptes rattachés												169									
Dettes fiscales et sociales (dt montant de la TVA)												172									
Comptes courants d'associés												173		18 544				18 544			
Autres dettes												175									
Produits constatés d'avance												174									
Total III												176		19 394				19 444			
Total général (I + II + III)												180		22 591				27 960			
(1)		Dont immobilisations financières à moins d'un an		193				(4)		Dont dettes à plus d'un an		195									
(2)		Dont créances à plus d'un an		197				(5)		Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *		182				2 268					
(3)		Dont comptes courants d'associés débiteurs		199				(5)		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *		184									

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

②

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

N° 2033-B 2024

Désignation de l'entreprise		4G VEXIN										Néant		*				
A - RÉSULTAT COMPTABLE		Exercice N clos le										Exercice N-1 clos le						
		13 1 1 2 2 0 2 4										13 1 1 2 2 0 2 3						
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *											209		210				
	Production vendue	{	biens	dont export et livraisons intracommunautaires						215					214			
										217					218			
	Production stockée *		(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)										222					
	Production immobilisée *												224					
	Subventions d'exploitation reçues												226					
Autres produits												230						
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)												232						
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)												234					
	Variation de stock (marchandises) *												236					
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)												238					
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *												240					
	Autres charges externes * :		(dont crédit bail : - mobilier - immobilier)										242		5 319		1 484	
	Impôts, taxes et versements assimilés		(dont taxe professionnelle CFE et CVAE * 243)										244					
	Rémunérations du personnel *												250					
	Charges sociales (cf. renvoi 380)												252					
	Dotations aux amortissements *		(dont amortissement du fonds de commerce 255)										254					
	Dotations aux provisions												256					
	Autres charges	{	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *		259										262			
			dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260													
	Total des charges d'exploitation (II)												264		5 319		1 484	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)												270		(5 319)		(1 484)		
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers		(III)										280					
	Produits exceptionnels		(IV)										290					
	Charges financières		(V)										294					
	Charges exceptionnelles	{	dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)		347										300			
			dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)		348													
Impôts sur les bénéfices *		(VII)										306						
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)												310		(5 319)		(1 484)		
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2										312		314		5 319		
RENTREPRISES	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *												316					
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles												318					
	Provisions non déductibles *												322					
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)												324					
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cis d'associés		247										330					
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option							(Part de loyers dispensés de réintégration) 249					251					
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime												998					
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime												999					
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime												997					
	ZONES D'INCENTIVES	Entreprise nouvelles (44. sexies)	986			Zone franche urbaine (44 octies A)	987			Zones de restructuration de la défense (44 septies)	127			Zones de revitalisation rurales (44 quaterdecies)	138			
Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)		981			Jeune entreprise innovante (44. sexies A)	989			Bassins d'emploi à redynamiser (art. 43 duodecies)	991					342			
Divers dont ZFA NG (44 quaterdecies)		345			Investissements et souscriptions outre-mer	344			Créance due au report en arrière du déficit	346			Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44 sexdecies)	992				
Déduction exceptionnelle (art 39 decies) A B C D E F G												993				350		
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS		Bénéfice col. 1 Déficit col. 2										352		354		5 319		
Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)												356						
Déficits antérieurs reportables : * 1. 4 844		Ne sont pas imputés sur le résultat :												360				
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS		Bénéfice col. 1 Déficit col. 2										370		372		5 319		

ANNEXE DÉCLARATION 2033-B

Désignation de l'entreprise : 4G VEXIN

31/12/2024

[illegible][illegible]

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : 4G VEXIN

Néant ☐ *

I		IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
		ACTIF IMMOBILISÉ									Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406				
	Autres	410		412		414		416				
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426				
	Constructions	430		432		434		436				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	440		442		444		446				
	Installations générales, agencements divers	450		452		454		456				
	Matériel de transport	460		462		464		466				
	Autres immobilisations corporelles	470		472	2 268	474		476	2 268		2 268	
Immobilisations financières		480	4 015	482		484		486	4 015		4 015	
TOTAL		490	4 015	492	2 268	494		496	6 283		6 283	

II		AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES										
Fonds commercial		495		497		498		499		
Autres immobilisations incorporelles		500		502		504		506		
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516		
	Constructions	520		522		524		526		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	530		532		534		536		
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546		
	Matériel de transport	550		552		554		556		
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566		
TOTAL		570		572		574		576		

III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES	(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)								
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values						
	①	②	③	④	Court terme *	Long terme					
					⑤	19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧			
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589			
Plus-values taxables à 19 % (1)			579	Régularisations	590	583	594	595			
TOTAL					596	585	597	599			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

Désignation de l'entreprise : 4G VEXIN

Néant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Fonds commercial	681		683	
Autres immobilisations incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques matériel et outillage	730		735	
Inst. générales agenc. am. divers	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B		780

II DÉFICITS REPORTABLES

				Déficits imputés	983	
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (Montant porté lignes 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent)			982	1 484	Déficits reportables	984 1 484
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)			982 bis		Déficits de l'exercice	860 5 319
Nombre d'opérations sur l'exercice			982 ter		Total des déficits restant à reporter (870=984+860)	870 6 803

III DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives				381	
- dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin				325	
- dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite				327	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant (Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT)				380	
- dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS				326	
N° du centre de gestion agréé				388	
Montant de la TVA collectée				374	
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)				378	
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant				399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice				398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI				397	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

5

Désignation de l'entreprise : 4G VEXIN		Néant ☒	
Exercice ouvert le : 01/01/2024		et clos le : 31/12/2024	
Durée en nombre de mois		1	2
DECLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel * :		376	
dont apprentis		657	
dont handicapés		651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE			
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		108	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées		118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		105	
TOTAL 1		106	
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		143	
Subventions d'exploitation reçues		113	
Variation positive des stocks		111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		153	
TOTAL 2		144	
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)			
Achats		121	
Variation négative des stocks		145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		125	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		133	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		150	
TOTAL 3		152	
IV- Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée		(total 1 + total 2 - total 3)	137
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF).		117	
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD			
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case		020	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)		022	
Effectifs au sens de la CVAE *		023	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)		026	
Période de référence		024	
Date de cessation		160	
		186	
) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférentes à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.			
Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.			

6

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

N° 2033-F 2024

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

1
2

(1) Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE

3 1 1 2 2 0 2 4

N° SIRET

9 1 4 9 0 1 4 7 5 0 0 0 1 4

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

4G VEXIN

ADRESSE (voie)

13 B RUE DES VOLTIGEURS

CODE POSTAL

95520

VILLE

OSNY

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES
PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE

901

NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS
CORRESPONDANTES

902

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES
PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE

903

4

NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS
CORRESPONDANTES

904

100

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)

Mme

Nom de famille

GUESDON

Prénom(s)

JUSTINE

Nom d'usage

% de détention

33.00

Nb de parts ou actions

33

Naissance :

Date

140392

N° Département

78

Commune

MAISONS LAFFIT

Pays

FR

Adresse :

N°

1

Voie

PLACE DU CHARME

Code postal

95540

Commune

MERY SUR OISE

Pays

Titre (2)

M

Nom de famille

GUESDON

Prénom(s)

ROMAIN

Nom d'usage

% de détention

33.00

Nb de parts ou actions

33

Naissance :

Date

100794

N° Département

78

Commune

MAISONS LAFFIT

Pays

FR

Adresse :

N°

13

Voie

B RUE DES VOLTIGEURS

Code postal

95520

Commune

OSNY

Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)



(1) Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 2 4 N° SIRET 9 1 4 9 0 1 4 7 5 0 0 0 1 4

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE 4G VEXIN

ADRESSE (voie) 13 B RUE DES VOLTIGEURS

CODE POSTAL 95520 VILLE OSNY

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	4	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	100

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Mme Nom de famille CAILLERE Prénom(s) ANNE-MARIE

Nom d'usage GUESDON % de détention 17.00 Nb de parts ou actions 17

Naissance : Date 190164 N° Département 53 Commune ERNEE Pays FR

Adresse : N° 13 Voie B RUE DES VOLTIGEURS

Code postal 95520 Commune OSNY Pays

Titre (2) M Nom de famille GUESDON Prénom(s) PASCAL

Nom d'usage % de détention 17.00 Nb de parts ou actions 17

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° 13 Voie B RUE DES VOLTIGEURS

Code postal 95520 Commune OSNY Pays

1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.

Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

N° 2033-G 2024

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1

1

(1)

N° de dépôt

Néant ☒ *

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 2 4

N° SIRET 9 1 4 9 0 1 4 7 5 0 0 0 1 4

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE 4G VEXIN

ADRESSE (voie) 13 B RUE DES VOLTIGEURS

CODE POSTAL 95520 VILLE OSNY

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE 905

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DEULANANT

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

DETAIL LIASSE 2033-A

[illegible]

Dossier N° 4GVEXI en Euros.

DETAIL LIASSE 2033-B

	Exercice N 31/12/2024	12	Exercice N-1 31/12/2023	19	Ecart N / N-1	
					Euros	%
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION						
AUTRES CHARGES EXTERNES		5 319		1 484	3 835	258.47
62260000 Honoraires		850		1 150	300	26.09
62261000 HONORAIRES DIVERS		4 260			4 260	
62270000 Frais d'actes et de contentieu		46		294	248	84.44
62700000 Services bancaires et assim.		163		40	123	308.30
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION		5 319		1 484	3 835	258.47
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION		5 319		1 484	3 835	258.47
2 - BENEFICE OU PERTE (Produits - Charges)		5 319		1 484	3 835	258.47

4G VEXIN

Société par Actions Simplifiées au capital de 10 000€

13 Bis rue des Voltigeurs, 95520 Osny

RCS PONTOISE 914 901 475

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 3 mai 2025

Le 3 Mai 2025, à 18h, les associés de la société 4G VEXIN, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, au 13 bis rue des Voltigeurs à Osny, sur convocation de la gérance.

Etaient présents :

- | | |
|---|-----------|
| • Monsieur GUESDON Pascal, titulaire de | 17 parts |
| • Madame GUESDON Anne Marie, titulaire de | 17 parts |
| • Monsieur GUESDON Romain, titulaire de | 33 parts |
| • Madame GUESDON Justine, titulaire de | 33 parts |
| Soit au total : | 100 parts |

Seuls associés de la société et représentant en tant que tels la totalité des actions émises par la société.

L'assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

L'assemblée est présidée par Monsieur GUESDON Pascal, président.

Ordre du jour :

Le président rappelle que l'assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024 et affectation des résultats,
- Rémunération de la présidence,
- Activités à venir

Le président dépose sur le bureau et met à disposition des membres de l'assemblée :

- Les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2024 (liasse fiscale),
- Le texte du projet des résolutions soumises à l'assemblée.

PREMIERE RESOLUTION

Les actionnaires donnent acte à la présidence que tous les documents requis par la loi leur ont été adressés dans les délais.

Cette résolution est acceptée à l'unanimité

PG AG RG

4G VEXIN

Société par Actions Simplifiées au capital de 10 000€

13 Bis rue des Voltigeurs, 95520 Osny

RCS PONTOISE 914 901 475

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée Générale, après avoir entendu la lecture des comptes annuels, les approuve, à savoir le bilan, le compte de résultat, arrêtés le 31 décembre 2023, tels qu'ils lui ont été présentés, dont le total du bilan est de 22 591 € et dont le résultat dégage une perte de 5 319 €, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

En conséquence, elle donne à la présidence quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2024.

Cette résolution est acceptée à l'unanimité

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée Générale, après avoir constaté que les comptes de l'exercice font apparaître un déficit de 5 319 €, décide de l'affecter au report à nouveau.

Il est précisé qu'aucun dividende n'a été mis en distribution au cours des trois derniers exercices.

Cette résolution est acceptée à l'unanimité

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée Générale constate que le Président n'a reçu aucune rémunération pour son mandat de présidence au titre de l'exercice du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2024. Il n'est pas à ce jour envisagé une rémunération des activités de Président.

Cette résolution est acceptée à l'unanimité

CINQUIEME RESOLUTION

Un point sur l'activité prévue à venir de la société, après le rappel des faits marquants depuis l'AGO N°1.

Enoncé des faits marquants, suite à la décision de l'AGE N°2 de faire une offre pour l'achat d'une grange située au 21 rue Paul Doumer, 95520 Osny :

- obtention du permis de construire PC 095476 24 U0025 U9501 (15 octobre 2024),
- signature définitive devant notaire le 19 mars 2025.

De plus il est à noter :

4G VEXIN

Société par Actions Simplifiées au capital de 10 000€
13 Bis rue des Voltigeurs, 95520 Osny

RCS PONTOISE 914 901 475

- la décision du comptable (mail du 3 avril 2025) de ne plus travailler pour 4GVexin pour les comptes 2025,
- le changement de l'établissement bancaire passant du Crédit Mutuel (Osny) au crédit Agricole (St Leu) permettant de réduire de façon notable les frais bancaires mensuels.

Activités à venir :

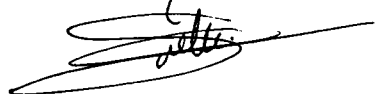
- demandes de raccordement aux réseaux (Assainissement, Eau, Electricité),
- début des travaux en accord avec le permis de construire.

Cette résolution est acceptée à l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le président déclare la séance levée

De tout ce que dessus, il a été dressé et signé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par le président et les actionnaires.

Anne-Joëlle GUESDON



Romain GUESDON



Rodol Guesdon



Guesdon Justine

